



Bulletin de l'ASAP

Association de Solidarité
des Anciens Personnels de
l'Université de Lille



Sommaire du bulletin

Editorial	1	V – Ateliers	13
I - La vie de l'ASAP	2	VI – Université d'hier et aujourd'hui.	13
II – Solidarités.....	6	VII – Hommages.....	14
III - Les randonnées et balades	9	VIII - Carnet.....	16
IV – Sorties et Voyages	12		

Editorial

C'est une rentrée particulièrement difficile qui se profile. Les risques sanitaires liés au COVID-19 sont toujours prégnants ce qui obère beaucoup nos activités et remet en cause la façon dont nous vivons notre lien social. Celui-ci est centré sur l'échange, le partage de moments d'émotion, de moments de découvertes, de moments conviviaux, la solidarité. Le concert de printemps, l'exposition Art et créations, la journée au vert, les sorties ont été annulés, les voyages reportés, et il est difficile de se projeter dans le futur, même proche. Le démarrage de certains ateliers est d'ores et déjà reporté, la jauge des salles accueillant nos 17-19 sera réduite de moitié...

Il nous faut réfléchir à un certain renouvellement de nos activités et le blog de ce point de vue a été peut-être précurseur. Cette réflexion ne saurait être l'apanage de la direction. Elle concerne l'ensemble de notre association.

Je souhaite que l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre, au-delà du vote sur le rapport moral de l'année 2019 puisse ouvrir des pistes nouvelles. Cette Assemblée générale a un côté surréaliste mais elle est juridiquement obligatoire. L'ordonnance du 25 mars 2020 portant sur l' « adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées... en raison de l'épidémie de COVID-19 » prévoit que celles-ci sont reportées et doivent se tenir avant le 30 novembre 2020. Selon toute vraisemblance nous serons amenés à procéder à une assemblée en ligne. Le rapport moral a déjà été publié et ne peut être modifié. Le rapport financier arrêté début mars avant le confinement vous sera transmis. Profitons de cette obligation pour en faire un moment de débat sur nos actions futures dans le respect de notre ADN qui est la solidarité. D'ici là nous sommes à votre écoute.

N'hésitez pas à faire des propositions.

Jacques DUVEAU

I - La vie de l'ASAP

À propos du blog de l'ASAP

Genèse du blog

À la suite des retours positifs à la publication par Marcel More sur le site de l'ASAP de l'attestation de déplacement dès le 17 mars matin la question s'est posée de la manière de maintenir un lien social entre nous pendant cette période de confinement dont nous ignorions alors la durée. Marcel, Chantal, Marie Paule et moi avons eu l'idée d'un blog qui subsistera finalement jusqu'à la fin du confinement, soit 77 jours et un appel à proposition était lancé dès le 19 mars.

Quel bilan ?

Une première approche permet d'apprécier le nombre de contributeurs. 78 adhérent(e)s ont fourni une ou plusieurs contributions mais avec un nombre très variable. C'est ainsi qu'Yves Chaimbault avec ses 71 mots croisés quotidiens mais aussi des chroniques diverses tant dans la forme que dans la nature des sujets traités dont certains sont une satire aimable des mœurs universitaires, en particulier des mœurs d'ex Lille1 est, de loin, le contributeur le plus productif.

Une seconde approche peut s'appuyer sur la nature, sur l'objet des contributions. On trouve des thèmes très divers :

- Des jeux comme les mots croisés mais aussi les 15 remue-méninges de Marc Obled.
- Un nombre important de contributions sont relatives au coronavirus. Dans celles-ci on trouve des conseils pour la confection de masques, de surblouses à destination des soignants mais aussi des réflexions autour du coronavirus : sur l'importance de porter des masques (Raymond Glantenet, Jacques Crampon et Marie-Thérèse Pourprix) ; sur les possibilités de diffusion aérienne (Marie-Thérèse) et ou des approches plus humoristiques (Philippe Lechippre ou Bernard Pourprix).
- L'histoire, en particulier l'histoire des épidémies a fait l'objet de plusieurs notes toujours très documentées de la part d'André Dhainaut ainsi que d'une série de photos « tous masqués » de Lucien Andriés sur la grippe espagnole ou d'un rappel sur l'épidémie de peste de 1720 par Danièle Savage.
- Des conseils liés à la programmation culturelle ont été régulièrement prodigués de même que

des compte-rendus d'expositions ou des vidéos de nature culturelle : Danièle Savage, Chantal, François-Xavier Sauvage, Marie-Paule... et d'autres en ont présenté plusieurs.

- Amandine, Anne, Sylvie et Muriel nous ont proposé des vidéos dans le prolongement des ateliers d'entretien de la forme et de yoga.
- Plusieurs contributions ont traité de sujets scientifiques venant en particulier de Bernard Pourprix.

Il y a eu bien sûr de nombreuses contributions ayant trait à la vie de l'ASAP. Celles en particulier relatives à la vie de l'atelier terre et au départ d'Évelyne vers d'autres lieux avec l'ode de Chantal ; celles relatives à la solidarité intergénérationnelle avec les étudiants en situation difficile dans les cités universitaires et aux diverses initiatives qui ont été relayées. Une rétrospective voyage et une rétrospective visite de jardins. On peut mentionner encore le souhait d'Anne Marie Dewolf d'une formation aux premiers secours.

Ce rappel des thèmes abordés est loin d'être complet : on pourrait citer encore des recettes de cuisine et surtout beaucoup de reproductions de dessins humoristiques parus dans la presse, ou de textes présentant des situations de façon humoristique tels ceux de Jacques Brocard.

Chronique florale d'un reclus campagnard en vers approximatifs

Encore libre au temps des perces neiges
inconscient des nuages qui s'amoncellent
Inquiet quand éclosaient les jonquilles
Comment ? Quoi ? nos certitudes vacillent !...
Aux pêchers roses et aux cognassiers rouges :
« restez chez vous, personne ne bouge »
Puis les pommiers blancs, les pruniers et poiriers,
l'hiver s'en va sans nous libérer
Arrivent printemps, pâquerettes, boutons d'or, primevères
nous sommes toujours en réclusion sévère
Bientôt reviendra le muguet et toujours la crise
Où serons nous au temps des cerises ?

Par Jacques Brocard dans le blog du 4 avril

Tous ces exemples qui ne prétendent pas à l'exhaustivité montrent une réelle diversité des contributions proposées.

Une troisième approche devrait compléter les deux précédentes : celle de la consultation du blog et au-delà de l'appréciation de celui-ci par nos adhérents. Aucune enquête n'a été faite à ce sujet. À certains moments, il convient de le dire, la fréquentation a

été faible et nous nous sommes posés la question de le poursuivre ou d'arrêter. Finalement c'est le choix de l'arrêter à la fin du confinement qui a été fait.

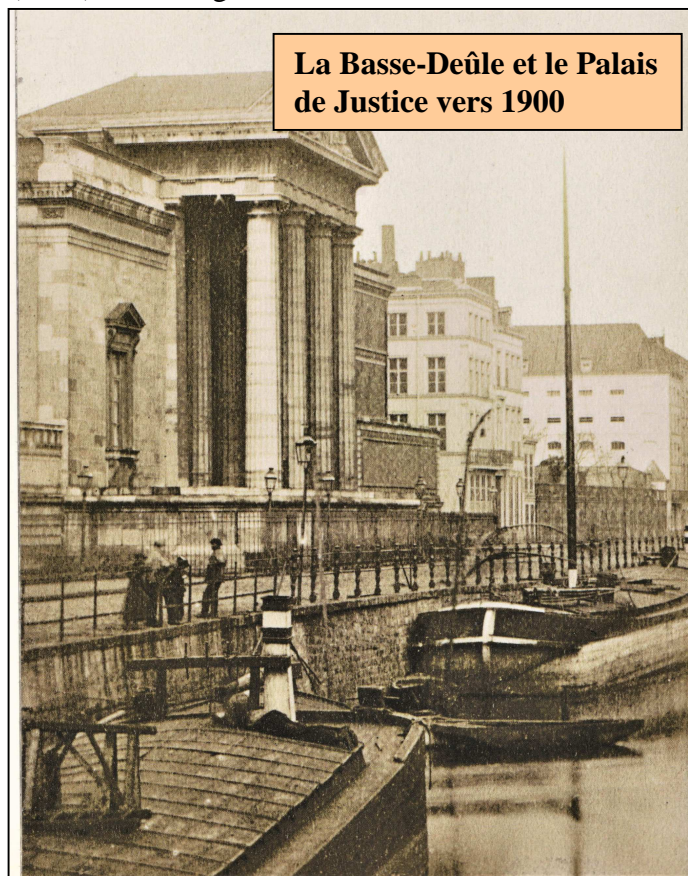
Il n'est cependant pas trop tard pour nous faire connaître vos réactions, vos appréciations par rapport à ce blog. Ce serait très important pour nous

de les connaître ne serait-ce que pour savoir s'il ne conviendrait pas d'envisager une autre formule de blog permettant des échanges sur des sujets divers, ce que quelques uns ont suggéré. Ce sera un sujet que l'on abordera lors de l'AG du 17 novembre.

Jacques DUVEAU

Conférence « Les canaux disparus de Lille et leurs nuisances » (14 janvier 2020)

L'historien Jean Caniot dénombre 26 canaux dans le centre de Lille en 1870. Ils y formaient un véritable réseau. Tous sont actuellement disparus mais certaines rues de la ville ont hérité de leur nom : rue de la Baignerie, rue des Fossés, rue des Ponts-de-Comines, rue de la Vieille Comédie, etc. Pourquoi une telle complexité ? Il faut suivre pour cela le développement de la ville. Au cours du X^e siècle, dans les lagunes formées par les bras de la Deûle, des îlots émergent, d'où le nom de Isla (Lille) : celui de la collégiale Saint-Pierre, celui de la butte castrale (siège actuel de la cathédrale de la Treille) et celui de la Grand'Place. Un gué, puis une passerelle (située dans l'actuelle rue de Paris) facilitent la traversée de la Deûle pour la route venant du sud (Paris) et se dirigeant vers Gand.



La Basse-Deûle et le Palais de Justice vers 1900

La Deûle va ensuite être canalisée. Vers l'aval, en direction de la Lys, par la création d'un portus initié en 1245 par la comtesse Jeanne de Flandre sur la Basse Deûle (port du Bas-Rivage). Vers l'amont, le creusement de la Deûle s'effectue suite à l'intervention de la comtesse Marguerite, sa sœur, et du seigneur Jean, gouverneur de Lille (création du

port du Haut-Rivage). On arrive donc à une situation favorable : croisement d'une voie routière et de voies navigables. Toutefois au niveau de la ville, la Deûle est difficilement navigable ; il y a une rupture de charge entre les deux ports d'où la nécessité de transporter les marchandises, soit sur de petites barques qui naviguent sur les petits canaux intramuros, soit sur de petites charrettes.

Au cours de son histoire, la ville va subir des agrandissements successifs. À chacun d'entre eux, les murailles sont arasées et les douves souvent transformées en canaux, ce qui explique leur lacis à l'intérieur de la ville. Lors de la construction de la citadelle, Vauban va utiliser certains de ces canaux et en creusera d'autres. La trace de ces canaux, maintenant disparus, est encore visible à certains endroits de la ville.

À titre de démonstration, on peut reconstituer facilement le cours du canal entourant la Treille. À partir de la rue de la Baignerie, la rue des Weppes conserve bien l'empreinte du canal du même nom. Celui-ci devenu canal de la Monnaie puis canal du Cirque forme une boucle entourant l'ancienne butte féodale, la motte Madame, arasée vers 1855 pour la construction de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille. Cette situation est bien visible sur le plan-relief établi sous Louis XV. De ce canal partent deux branches souterraines en direction du moulin Saint-Pierre, détruit en grand partie au XIX^e siècle et dont il ne reste que le porche. On aboutit ensuite au port de la Basse-Deûle (aujourd'hui comblé) et qui forme l'avenue du Peuple-Belge. Après avoir longé l'Hospice général (devenu l'IEA), le canal traverse une porte d'eau avant de poursuivre son cours en direction de la Lys.

En 1750, un profond bouleversement va survenir par suite du creusement de la Moyenne-Deûle. Ce projet, avait été esquissé par Vauban, mais n'avait pas eu de suite. Ce canal va réunir la Haute-Deûle à la Basse-Deûle en longeant la citadelle et en traversant l'esplanade. Cette création va entraîner plusieurs conséquences. Le trafic fluvial est certes grandement amélioré mais avec un détournement important de l'eau qui traversait la ville en faveur du nouveau canal. Les anciens canaux n'évacuent plus les déchets qui deviennent une source importante de

pollution et de putréfaction. Les échevins réagissent alors par une série d'interdits condamnant le déversement des ordures et des déchets dans les canaux mais ce n'est pas suffisant. En 1830, une épidémie de choléra (transmission par l'eau) se



propage dans la ville.

Un médecin botaniste lillois, Thémistocle Lestiboudois est chargé d'apporter des solutions à ce problème. Dans son mémoire, paru en 1831 *Recherche sur les moyens d'assainir les canaux de la ville de Lille*, il préconise différentes solutions pour draguer et épurer les canaux et faciliter la circulation de l'eau.

À partir de 1870, on s'achemine vers la couverture ou le comblement de ces canaux. Bien avant cette date, le canal des Jésuites avait été couvert dans un contexte particulier. Ce canal, après avoir franchi les fortifications entrait dans la ville en longeant le collège des Jésuites. À la belle saison, il était parcouru par les blanchisseuses qui apportaient en barque le linge à laver dans la campagne à

l'extérieur de la ville. Leur tenue assez dénudée émoustillait les élèves des bons pères qui demandèrent à Louis XIV en 1713 la permission de couvrir ce canal qui devint impropre à la circulation. Les barques furent alors remplacées par de petits chariots traînés par des chiens.

À l'approche du XX^e siècle, progressivement les canaux laissèrent la place à des égouts et simultanément un réseau de distribution d'eau potable se mit en place. Tout n'était pas réglé pour autant. Les égouts se déversaient dans la Basse-Deûle qui entraînait leurs eaux polluées jusqu'en Belgique. On doit à Albert Calmette une réflexion sur ce problème. Nommé à la direction de l'Institut Pasteur de Lille en 1895, Calmette est aussi responsable des services d'hygiène de la ville. À ce titre, il publie en 1910 un volumineux mémoire *Épuration des eaux urbaines et industrielles*. Il établit même une station expérimentale d'épuration à La Madeleine.

Le XX^e siècle verra la disparition totale des canaux. En 1973, un nouveau lit est creusé pour la Haute-Deûle, celle-ci contourne maintenant la citadelle par le nord pour aboutir à la nouvelle écluse du Grand-Carré. La Moyenne-Deûle est coupée en deux tronçons suite à la condamnation de l'écluse de la citadelle (au bout du boulevard de la Liberté) et ses rives sont agréablement aménagées. Il ne reste qu'un point noir, l'ancien lit de la Basse-Deûle devenue l'avenue du Peuple-Belge. Sa remise en eau a été envisagée mais les projets semblent enlisés. Seront-ils un jour réalisés ? Ils rappelleraient qu'autrefois Lille était une ville émergée des eaux.

André DHAINAUT

Visite de l'Institut National de la Police Scientifique (INPS) de Lille (9 janvier 2020)

Derrière une façade bourgeoise du boulevard Vauban se cache l'un des cinq centres de police scientifique de France. Accueillis fort aimablement par la chargée de communication, celle-ci nous retrace tout d'abord l'historique de ce service. Le fondateur en est Bertillon à la fin du XIX^e siècle ; il introduit la reconnaissance des individus par les mesures anthropologiques. LACASSAGNE et LOCARD mettent ensuite au point le système des empreintes digitales et concrétisent le principe des échanges : un agresseur laisse des traces sur la victime, celle-ci en laisse sur l'agresseur*.

La police scientifique se subdivise en plusieurs sections : biologie-génétique, incendie-explosion, balistique, chimie-toxicologie. Mon groupe visita ce dernier secteur. Personnellement, j'ai été impressionné par le nombre d'appareils scientifiques

dans un espace restreint et surtout par leur diversité et leur performance. Le rôle de ces appareils est double : détecter des traces infinitésimales de produits, tels les drogues, puis les identifier et les caractériser. Pour cela, les techniques les plus modernes : chromatographie, HPLC, RMN, etc. sont utilisées.

Nous adressons tous nos remerciements à la directrice de ce service ; c'est la sœur de Martine Switek. Nous les associons dans notre reconnaissance pour cette belle visite.

André DHAINAUT

(*) A noter la présentation au cours de la visite du livre *Petites histoires de la police technique et scientifique*. L'auteur, P. Marion, appartient à l'INPS.

Visite de l'Institut National de la Police Scientifique (INPS) de Lille (10 mars 2020)

Après un accueil très convivial (thé, café...) la chargée de communication nous a présenté l'établissement : historique (A. BERTILLON, A. LACASSAGNE, E. LOCARD), organisation en France, cinq laboratoires (Marseille, Toulouse, Lille, Lyon et Paris) comptant plus de 815 agents en majorité scientifiques, et les différentes divisions du laboratoire. On nous a montré comment s'effectuaient les recherches, notamment les analyses de traces papillaires. Cet exposé s'est déroulé de façon très détendue avec beaucoup de questions des participants.

Nous avons pu ensuite visiter les locaux devenus trop exigus, conçus pour une cinquantaine de personnes et abritant maintenant 145 agents. J'ai très apprécié la visite du laboratoire de toxicologie-stupéfiants ainsi que celui de balistique où, à la différence des secteurs où les appareils sont rois, le facteur humain est primordial car le travail des chercheurs est essentiel pour

l'identification des armes, les comparaisons des douilles, les tirs d'expérience, les reconstitutions de trajectoires...



À l'issue de cette visite qui a été très appréciée par tous, nous remercions encore le personnel de l'institut pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Francis WALLET

Visite de l'Institut National de la Police Scientifique (INPS) de Lille complément d'informations

Vous connaissez peut-être les Experts de Miami, Manhattan, Los Angeles, nous vous présentons ceux du boulevard Vauban dans la capitale des Flandres. L'INPS de Lille qui les abrite a maintenant plus de 30 ans d'existence. La fonction de ses personnels est quasi-identique à ceux de leurs collègues des séries américaines : analyser les prélèvements saisis sur les scènes de crimes pour résoudre des enquêtes.

Créé par une loi de 2001 sur la sécurité quotidienne et organisé par un décret de 2004, l'INPS est un établissement public administratif, placé sous la tutelle du ministre de l'intérieur. En 1910, le premier laboratoire de police scientifique est créé officiellement à Lyon, qui deviendra par la suite le service central. Cinq autres laboratoires issus de la Police nationale existent en France : à Lille, Lyon, Marseille Toulouse et Paris.

Le laboratoire lillois se divise en plusieurs sections : biologie, physique-chimie, explosif, toxicologie. Les informations collectées par ces laboratoires sont capitales, car irréfutables. C'est la raison pour laquelle la preuve scientifique a supplanté aujourd'hui la culture des aveux. Une révolution qui n'aurait pas eu lieu sans la découverte des

empreintes génétiques et surtout par quelques personnages majeurs :

- **Edmond LOCARD** (1877-1966) professeur de médecine légale. A Lyon, il fonde, en 1910, le premier laboratoire de police scientifique au monde criminalistique. Ardent défenseur de la coopération policière internationale, cela a donné naissance en 1923, à une organisation internationale (Interpol) visant la coopération policière internationale.

- **Alphonse BERTILLON** (1853-1914) criminologue français à Lyon introduit la dactyloscopie (étude des empreintes digitales) pour l'anthropométrie judiciaire appelée "système Bertillon" ou "bertillonage". Un système d'identification rapidement adopté dans toute l'Europe, puis aux États-Unis.

On ne peut qu'admirer le travail des 145 chercheurs que constitue l'équipe lilloise dans un espace particulièrement restreint où dominent quantités de matériels ainsi qu'une collection d'armes et de munitions, indispensables à leur mission.

Chantal Acheré

II – Solidarités

la solidarité à l'ASAP pendant le confinement

La solidarité à l'ASAP ne s'est pas arrêtée pendant le confinement ; elle a commencé par la mise en ligne sur le site de l'ASAP de l'autorisation de déplacement dès le 17 mars, puis la création du blog, fidèlement et efficacement géré par Marcel et alimenté par quelques adhérents pendant 77 jours ! Un autre article de ce bulletin fait un bilan de l'activité du blog.

Comme les contacts en face à face n'étaient plus possibles, les coups de fil aux uns et aux autres se sont multipliés ; la communication a bien marché aussi via Skype et d'autres applications de ce type, ceux qui savaient s'en servir apprenant avec patience et persévérance aux autres comment faire...

La solidarité intergénérationnelle a aussi été une grande préoccupation pendant cette période . Par des méls ASAP-infos spéciaux, on s'est fait l'écho à plusieurs reprises de la situation parfois dramatique pour les étudiants confinés dans les résidences et surtout ceux dont les ressources sont misérables comme les migrants. 5 000 étudiants étaient confinés au niveau régional dont 2 000 environ sur la cité scientifique, sans restaurants universitaires, et pour beaucoup sans ressources.

Suite à la décision prise lors de la réunion de la commission Solidarités du 11 mars, à la veille du confinement, décision relative à l'utilisation des dons des adhérents, (décision qui aurait dû être confirmée lors de l'AG du 24 mars qui n'a pas eu lieu), nous avons rapidement décidé en avril de verser 1 000 euros à l'antenne universitaire du SPF (Secours populaire) pour l'achat de produits alimentaires et



**distribution alimentaire
par le Secours Populaire**

d'hygiène. Sur la suggestion du directeur du CROUS, nous avons commandé 500 packs d'eau qui ont été distribués aux étudiants des résidences par le biais des restos du cœur. Nous avons mis 400 kilos de pommes et de poires à disposition du CROUS,



**file d'étudiants lors de la distribution
des packs d'eau**

destinés aussi aux résidents de la cité scientifique et du site santé.

Plusieurs adhérents de l'ASAP ont participé plusieurs fois à ces distributions (photos), qui ont été parfois compliquées car il a été difficile pour les acteurs intervenant sur le campus de trouver un lieu de stockage et de distribution en respectant les conditions sanitaires.

En mai, la situation nous semblant inquiétante pour l'avenir avec la période estivale et le maintien sur place de nombreux étudiants, nous avons décidé de faire un appel aux dons complémentaire à celui fait en début d'année avec le renouvellement des adhésions (ASAP-infos du 12 mai). Nous avons récolté 2 000 euros qui serviront en ce début d'année universitaire.

La solidarité intergénérationnelle s'est traduite aussi en relayant sur le site web de l'ASAP différentes campagnes d'aide transmises par des adhérents :

- la création d'une cagnotte pour les étudiants confinés et sans ressources à l'initiative du Collectif des étudiants de Galois et leurs amis.
- l'opération « caddies solidaires pour les étudiants » lancée par l'association Handifac en partenariat avec un certain nombre de commerces où les clients peuvent acheter des produits pour les étudiants et les déposer dans un caddy « solidarité étudiant » dans le magasin.

La situation de nombreux étudiants restera précaire en cette rentrée universitaire. Il est toujours possible de faire un don si vous le souhaitez et il permet une réduction d'impôts. Demandez la procédure à suivre au secrétariat ASAP par téléphone ou par mél.

Pour la commission Solidarités, Marie Paule Quéту



Dans le cadre des enquêtes menées par l'ORES (Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur) l'Observatoire de la Direction de la Formation de l'Université de Lille (ODIF) vient de publier, en février 2020, une étude qui donne une approche quantifiée de la vulnérabilité étudiante. Cette enquête a concerné les étudiants ayant moins de 30 ans, hors formation continue, hors doctorants et diplômés de niveau équivalent ou supérieur de santé et hors étudiants en programme d'échange international, soit 46 575 étudiants.

Ce concept de vulnérabilité apparu récemment à côté d'autres concepts utilisés pour caractériser des situations dégradées comme la pauvreté ou la précarité, mériterait une étude spécifique. Alors que ces derniers sont assez faciles à mesurer (la pauvreté par exemple est souvent définie en dessous d'un certain niveau de revenu) la mesure de la vulnérabilité au sein d'une population est plus complexe car elle croise différents facteurs ce qui nécessite une analyse multifactorielle. Elle est plus qualitative.

Pour mener cette étude 9 critères ont été retenus : se sentir psychologiquement en mauvaise santé ; avoir des difficultés financières entraînant une impossibilité de faire face aux besoins ; avoir des difficultés de logement, renoncer à des soins pour raisons financières ; obligation de travailler pour vivre ; se sentir souvent seul ; ne pas manger à sa faim pour raisons financières, ne pas pouvoir compter sur l'aide de proches. Ils sont affectés d'un coefficient 1 ou 2 conduisant à un score maximum de 12 et à une échelle de vulnérabilité de 1 à 12 étant entendu que ceux qui ont un score 0 ont une vulnérabilité nulle, ce qui est le cas de 38% des étudiants.

On considère que sont en situation de vulnérabilité ceux qui ont un score supérieur à 2. Ils sont 33% soit un tiers des étudiants. Sont en situation de vulnérabilité forte ceux qui ont un score supérieur à 5. Ils sont 15%. Les autres ont une vulnérabilité faible ou nulle

Une analyse plus fine permet de préciser qui ils sont. On les rencontre massivement parmi les étudiants internationaux hors programme d'échange : 61% sont dans cette situation. Éloignés de leur milieu ils ne peuvent compter sur des aides de proches, se sentent isolés et rencontrent de grandes

difficultés financières. La proportion d'étudiants vulnérables est également importante parmi les étudiants socialement très défavorisés (34%) ; les étudiantes sont aussi plus vulnérables que leurs homologues masculins (35% contre 30%). Elles se sentent plus fréquemment en mauvaise santé psychologique mais aussi physique. C'est parmi les étudiants en Arts-lettres-langues (42%) et en sciences humaines et sociales (40%) qu'on rencontre le plus d'étudiants en situation de vulnérabilité.

Si on s'intéresse à leurs conditions de vie on observe que les conditions de logement jouent un rôle important : la vulnérabilité est forte parmi les décohabitants (39%). Ils présentent un risque de plus grande précarité économique. Ils constituent la majorité de ceux qui ont bénéficié (77%) ou demandé (90%) une aide sociale d'urgence mais aussi de ceux qui en auraient eu besoin mais qui n'en n'ont pas fait la demande. 53 % des étudiants vulnérables sont boursiers sur critères sociaux. Ils sont plus nombreux à exercer une activité rémunérée indispensable pour vivre. Enfin ils sont nombreux à se sentir psychologiquement en mauvaise santé.

Cette étude a le grand mérite de nous donner des clés pour mieux comprendre les conditions de vie des étudiants en incluant facteurs matériels, sociaux, culturels et psychologiques en particulier.

Elle donne une vue en instantané et on peut craindre que la situation se soit encore dégradée en cette rentrée universitaire : nombre d'étudiants étrangers n'ont pu retourner chez eux, y retrouver un peu de soutien ; beaucoup n'ont pu avoir de travail temporaire cet été ou même ont perdu un emploi, on peut craindre que les conditions sanitaires et la chaleur de cet été aient entamé leur résistance.

Jacques DUVEAU

Depuis sa création en 2006 le prix André Lebrun qui met en valeur le parcours remarquable d'un auditeur de la formation continue de l'université de Lille est remis lors de notre assemblée générale annuelle. D'un montant de 2 000 € cette année il devait donc être remis lors de l'AG prévue le 24 mars.

Le lauréat est désigné par un jury dont la composition est fixée par le Conseil d'administration de l'ASAP. Ce jury s'est réuni le vendredi 15 mars, juste avant la décision de confinement.

À la suite de l'appel à candidature adressé pour diffusion à tous les responsables de formation continue de l'université en fin d'année 2019, dix candidats se sont manifestés : six en provenance de l'IAE, trois du Département Sciences de l'Éducation et de la Formation d'Adultes (SEFA), un de l'IUT A. Après un premier examen des dossiers par le jury, sept candidats ont été retenus pour l'audition du 14 mars. Malgré les incertitudes le jury a pu se réunir et délibérer. Le premier constat qu'il a fait a été celui de la grande qualité des candidats qui répondaient aux critères de sélection : être en fin d'un cycle d'études ; justifier d'une rupture entre la formation initiale et le parcours de formation continue ; justifier d'un projet cohérent de formation. Le jury apprécie de manière large les mérites des candidats : mérite académique, origine sociale et environnement professionnel, difficultés rencontrées et manière de les dépasser.

Le choix du jury pour le prix s'est porté sur Madame Gabrielle COSYN étudiante en DUT chimie option couleur, textile et formulation à l'IUT A. Âgée de 36 ans, M^{me} COSYN est mariée et mère de trois enfants. Titulaire d'un bac scientifique en 2003, elle commence des études de BTS production aquacole puis obtient la première année du BTS diététique. Elle doit alors se résoudre à rentrer dans la vie active, exerçant plusieurs métiers divers de conditionneuse à préparatrice de commandes,

d'employée à la trésorerie générale à cueilleuse de champignons... En congé parental pour élever son troisième enfant, elle ne peut pas reprendre son activité professionnelle pour des raisons de santé. Une maladie cardiaque grave la handicape l'obligeant à changer d'emploi. Après un bilan professionnel, elle découvre le métier de technicien d'analyse, monte un dossier de Fongecif qui lui permet de financer une première année du DUT chimie. Seule personne de 34 ans en formation continue, elle rencontre des difficultés mais s'accroche et réussit sa première année. Licenciée en août 2019, elle a pendant quelques mois des inquiétudes concernant le financement de sa formation et doit trouver une autre solution que celle du Fongecif. Actuellement en deuxième année du DUT chimie option couleur, textile et formulation, elle vient de valider son S3 avec une moyenne plus qu'honorable.



M^{me} Gabrielle COSYN

Le jury a d'autre part décidé de récompenser d'autres parcours en décidant de remettre une médaille de l'ASAP avec une Mention spéciale du jury à Mesdames Murielle FAGHEL-THOMAS et Linda QADROUCI ainsi qu'à Monsieur Luc RIEU. Mesdames Cindy JARDOT, Nathalie THIEFFRY et Valérie VIGNOLLE se verront remettre une médaille de l'ASAP.

Un quatre pages présentant ces divers lauréats devait être remis lors de notre assemblée générale. Il sera disponible sur le site de l'ASAP.

Le report de l'assemblée générale nous a conduit à remettre le chèque de 2 000 € à Madame COSYN et à différer la proclamation des résultats et la remise des médailles à la prochaine assemblée générale, ou lors d'un événement spécifique.

Avec le vice-président Formation continue et la direction de la Formation continue et de l'Alternance nous avons engagé une réflexion sur l'évolution du prix Lebrun qui sera présentée à cette même assemblée générale.

Pierre LOUIS

III - Les randonnées et balades

Les Randonnées et Balades

Contrariées par les conditions climatiques d'abord puis par la Covid19 les randonnées et balades du premier semestre furent réduits à la portion congrue.

Seule la marche du 23 janvier menée par Bernard



Belsot dans les jardins du quartier Saint Maurice a pu se dérouler normalement. Son compte rendu est ci-dessous.

Victime d'un temps détestable la balade du 27 février, préparée par Marie Paule Quéту et Pierre Lecouffe, qui était centrée sur les réalisations architecturales des années 80 dans le quartier du



château à Villeneuve d'Ascq a été remplacée par la visite d'une exposition sur l'architecte Watel, concepteur de nombreuses réalisations à Villeneuve d'Ascq, au château de Flers.

Toutes les randonnées prévues au-delà de cette date ont été annulées jusqu'au 18 juin, du fait du confinement. Parmi ces annulations figurent un projet de sortie au Mont de l'Enclus et la traditionnelle journée au vert qui devait avoir pour cadre la Pévèle.

La levée de contraintes a permis de proposer quelques balades à partir 18 juin animées par Jacques Dureau, Pierre Lecouffe, Marie Paule Quéту, François-Xavier et Monique Sauvage. Ces balades se faisaient par groupe de 10 personnes qui pouvaient enlever leur masque quand elles marchaient mais qui devaient respecter une certaine distanciation et porter le masque à chaque arrêt. Elles ont permis de revisiter le campus de la cité scientifique et ses chemins mal connus, les alentours du lac du Héron et en particulier les nouveaux aménagements piétonniers autour du lac du Héron.



Balade du 23 juillet 2020

Les contraintes nouvelles prises par la préfecture du Nord par arrêté en date du 21 août qui imposent en particulier le port du masque dans les espaces verts urbains (parcs, jardins, espaces aménagés le long des cours d'eau) et les contraintes prises pour application au niveau de la MEL concernent pratiquement tous les lieux de la MEL dans lesquels nous organisons nos marches. Dans ces conditions François Xavier et Monique Sauvage proposent quand même des promenades autour du lac du Héron. Les dates seront communiquées comme précédemment. Nous espérons que vous apprécierez cette opportunité de randonner ensemble, dans un esprit convivial. D'autres propositions se grefferont prochainement.

Jacques DUVEAU

Compte-rendu de la marche de l'ASAP du 23 janvier 2020

Quand après avoir longtemps cherché à me garer, je l'ai fait dans une allée privée interdite au stationnement et me suis pressé d'arriver à l'entrée

du cimetière de l'Est de Lille, vers 14h10 (pour un départ à 14h15), je ne voyais personne à cet emplacement ! En réalité, la plupart de ceux venus pour marcher étaient arrivés en métro et tous étaient

entrés dans le cimetière, ce que j'ai découvert à travers les grilles, ce qui m'a réassuré, je n'étais pas seul, nous étions 28 alors.

À peine partis en direction du premier jardin, le jardin des géants, nous voyons à travers les grilles du cimetière, une personne qui souhaitait nous rejoindre, j'ai décidé de changer le parcours et de nous retrouver à la sortie de la rue de La Madeleine et de suivre ce que j'avais prévu dans le sens inverse. Finalement, en attendant au carrefour entre la rue du Ballon et la rue de La Madeleine, et en expliquant que l'on voyait en face l'ancien jardin botanique de Lille dont les serres se sont révélées trop petites pour les palmiers qui ont été transférés au palais Rameau en 1879 puis le reste des collections se sont retrouvées au jardin des plantes près de l'observatoire de Lille. Nous nous sommes retrouvés alors 29 participants. De ce jardin botanique, il ne reste que l'ancienne serre en bois et la maison du gardien, le parc a été transformé en terrain de sports, il est aussi appelé parc de l'orangerie.

Nous continuons rue du Ballon et nous engageons dans une allée qui contourne le couvent des dominicains et quelques belles maisons. Dans la rue Salomon, nous découvrons en épis de faîtières deux chats qui ont attrapé une souris et un coq qui est censé s'époumoner en annonçant le lever du jour. Presque en face, c'est le couvent des dominicains bâti de 1955 à 1965 par les architectes Pierre Pinsard, l'anglais Neil Hutchinson et le suisse Hugo Vollmar et inscrit aux monuments historiques en 2002. Ce couvent est entouré d'un jardin de deux hectares avec des essences d'arbres variées dont de beaux spécimens centenaires. Malheureusement, on ne peut s'y promener que le samedi et le dimanche, ce devait être le deuxième jardin ! Les dominicains étaient à Lille dès 1224, leur couvent a été détruit plusieurs fois pour fait de guerres, de révolution et en 1905 ce couvent devient la Bourse du Travail jusqu'en 1987, il a aussi changé plusieurs fois

d'emplacement dans Lille dans les murs ou hors les murs.

Nous suivons la rue Salomon et découvrons le calvaire du Dieu de Marcq, bâti en 1667 avec une chapelle ossuaire pour les soldats morts durant le siège de Lille pendant la guerre de Dévolution menée par Louis XIV. Détruit en 1793, mais des morceaux de ce calvaire ont été retrouvés par la suite dans les fossés avoisinants et ont permis la reconstitution, en 1901 par M. Buisine (sculpteur), du calvaire qui se trouve dans le chœur de l'église de Saint-Maurice-des-Champs. Un autre calvaire avait été érigé en 1853 à l'emplacement initial, détruit par

la Ville de Lille en mars 1901, mais la justice l'a obligée à le reconstruire en août 1901. Il a été restauré en 2018 pour le 350^e anniversaire du rattachement de la ville de Lille à la France.

Par la rue du Bois, puis la rue Gassendi, nous découvrons l'entrée du jardin des

Buissonnets (troisième jardin). Le château des Buissonnets donnant sur la rue de la Louvière, a été construit en 1869 par l'architecte Auguste Mourcou pour la famille d'Édouard Decoster-Droulers, industriel. En 1940, la famille Decoster vend le château et le parc à la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus pour servir de maison de retraite pour les sœurs qui le nomment le château des Buissonnets car les Buissonnets était le nom de la maison d'enfance de sainte Thérèse de Lisieux. Cette maison est devenue l'EHPAD Nathalie Doignies de 50 lits. La mairie de Lille acquiert 1,5 ha du parc en 2007 qui devient le jardin des Buissonnets, de très beaux arbres centenaires s'y trouvent, hêtres, marronniers, érables, pommiers et arbres pleureurs ainsi que des jeux pour les enfants. La photo du groupe, prise par Christophe Depecker, a été réalisée dans ce parc avec vue sur l'arrière du château.

Nous continuons la rue Gassendi, traversons un immeuble par un genre d'arche puis par la rue Saint-Amé nous arrivons rue Saint-Luc où l'un d'entre nous reconnaît sa maison d'enfance avec le jardin en



friche à côté qui à l'époque était très bien entretenu par son père. Par la rue Jules-Vallès à Mons-en-Barœul, le pont de chemin de fer et du périphérique, la rue Théodore-Monod, nous arrivons rue du Général-de-Gaulle où nous apprécions quelques façades de maisons de maître, en particulier les Tourelles, son château et son parc et entrons dans le quatrième jardin : le jardin des franciscaines, dont une partie a été récupérée pour réaliser le périphérique que l'on entend notablement, surtout en semaine, malgré le mur antibruit qui est censé l'isoler. Il a maintenant plutôt une forme de haricot d'un bon hectare et possède encore de beaux arbres.

Nous traversons le pont du Lion d'Or au-dessus du périphérique et des voies de chemin de fer et nous sommes rue du Faubourg-de-Roubaix. C'était la rue qui allait de Lille à Roubaix, et comme c'était « hors les murs » c'était le faux bourg ! De 1909 à 1966, le tramway F empruntait la rue du Faubourg-de-Roubaix (en passant sous la porte de Roubaix) puis traversait Mons-en-Barœul pour aller jusqu'à Wasquehal.

Nous voyons à gauche de la rue du Faubourg-de-Roubaix, la mosquée El Forkane. Au départ chapelle des sœurs dominicaines qui la prêtèrent en 1972 à une communauté musulmane de Lille (association Amal) ce qui en fit la première mosquée de la région Nord - Pas-de Calais. En 1993, le Diocèse de Lille voulut récupérer cette chapelle, mais un arrangement amiable permit à l'association Amal de la racheter avec le soutien financier des fidèles et de l'État algérien. Depuis deux ans, sur la rue du Faubourg-de-Roubaix, deux maisons ont été achetées et des travaux ont été entrepris pour que les façades aient un style arabo-musulman et un minaret terminé par un croissant s'élève au dessus du toit, ce qui fait un ensemble complet avec la chapelle qui elle a toujours le style chrétien moderne d'extérieur.

Un peu plus loin, nous découvrons la rue Gounod.

En 1896, M^{me} Veuve Bonduelle-Lesaffre devient propriétaire d'un terrain donnant sur la rue du Faubourg-de-Roubaix et en 1897, M. Charles Rogez achète une propriété donnant sur la rue Saint-Gabriel. De ces deux transactions, naissent trois rues privées, (l'avenue des Lilas, la rue Gounod, la rue Véronèse). M^{me} Bonduelle vend par parcelles l'avenue Gounod à des personnes obligées de suivre un cahier des charges précis, les maisons doivent être bâties par des architectes dans le style éclectique, inspiré par les villas de la côte et le style art nouveau. L'architecte le plus représenté est Armand Lemay (1873-1963) qui à 25 ans réalise

treize maisons dans cette nouvelle rue. M^{me} Bonduelle fait bâtir les deux maisons d'entrée de la rue, particulières par leur échauguette permettant de voir le trafic de la rue allant de Lille à Roubaix. L'une d'elle est devenue un hôtel La Villa Gounod et l'autre une maison d'hôtes Gentilhome. Du même architecte, vous connaissez certainement la Maison du Peuple l'Union rue d'Arras (devenu un Match), la maison (on va dire de forme ovale) au croisement du boulevard Carnot et de la rue de la Clef, l'hôtel Bellevue (sur la Grand'Place), l'hôtel Carlton que beaucoup connaissent pour d'autres raisons, le Palais Lillois de l'Automobile, boulevard Carnot, que l'on appelait la SIAN. Armand Lemay était aussi l'architecte officiel de l'Exposition internationale de Lille de 1902...

Par la rue Gounod, puis la rue Véronèse, nous rejoignons la rue Saint-Gabriel que nous remontons à droite vers l'église. Derrière des grilles de fonte et d'acier, apparaît le château pierres et briques bâti en 1865 par la famille de brasseurs Lesaffre-Vandamme et qui est devenu la mairie de quartier Saint-Maurice-Pellevoisin en 2005 avec son parc de 1,5 hectare suite à un don des propriétaires à la ville de Lille. Ce parc entourant le château (le cinquième jardin) est le parc Barberousse, est-ce parce que les propriétaires d'alors avaient pour nom Barberousse (c'était ce que l'on disait en 1960) ? Est-ce parce que le géant (créé en 1936) de Saint-Maurice-des-Champs s'appelle Barberousse ? Est-ce parce que le tronc d'un arbre cassé par la tempête a été sculpté en géant Barberousse ? Ni la Mairie de quartier, ni la Bibliothèque municipale de Lille, ni pour l'instant les Archives municipales de Lille n'ont su me donner la réponse. J'ai à nouveau rendez-vous la semaine prochaine aux Archives de Lille où je devrais éplucher quelques articles de journaux ou délibérations du conseil municipal, je ne manquerais pas de vous faire part de mes trouvailles ou pas. Aux Archives, j'ai trouvé qu'en 1979, on parle de parc Barberousse !

Nous rejoignons la rue du Faubourg-de-Roubaix, passons devant l'église néo-gothique, construite par Charles Leroy (celui qui a gagné le concours d'architectes (1856) pour réaliser la basilique Notre-Dame-de-la-Treille). La première pierre de l'église a été posée en 1853 et le terrain sur lequel elle est bâtie a été donné par la famille de l'industriel Virnot.

Nous descendons vers la gare Lille-Europe, et à 150 m nous trouvons le sixième jardin, le jardin des horticulteurs, ouvert depuis six mois environ, à la place d'une station essence, un labyrinthe fait d'arbustes y a été réalisé.

Nous longeons un chantier où six mois auparavant se voyait l'arrière du château de M^{me} Joire, héritière de la banque Joire et décédée à 102 ans. Il faut dire que ce quartier a été à partir de 1850, un quartier de villégiature où les industriels se faisaient bâtir au milieu des champs ou sur des terrains d'usines en faillite, de très belles maisons hors de la ville de Lille enfermées dans ses remparts et en dehors de leur usine qui s'agrandissait en récupérant le terrain de leur première maison. On peut citer quelqu'un de connu qui a habité le quartier, le demi-frère de Napoléon III, le duc de Morny, président de la Chambre des députés, instigateur du coup d'état du 2 décembre 1851, créateur de Deauville, du Vésinet et du Parc des Princes. Depuis une quinzaine d'années, les grandes maisons et leurs parcs sont détruits et remplacés par des immeubles divisés en appartements.

En allant en direction de la gare Lille-Europe, nous voyons sur la gauche quatre ou cinq maisons en bois. Construites hors les murs, remparts de Lille,

dans la zone *non aedificandi*, on autorisait la construction, à condition qu'elles soient en bois et que l'on puisse les brûler au cas où l'ennemi viendrait faire le siège de la ville.

En face du cimetière de l'Est, (dont je vous ferai la visite une autre fois), pour les plus courageux, ceux qui n'ont pas repris très vite le métro, nous avons fait la visite du jardin des géants qui se caractérise par ses bambous de toutes tailles et ses magnolias, ses chemins d'eau, ses murs végétalisés, son allée des têtes cracheuses (têtes d'animaux en acier rouillé) et ses têtes de géants en osier... C'était le fameux jardin que l'on devait parcourir en premier. Beaucoup de ceux qui étaient restés ne le connaissaient pas.

Les 29 participants de cette marche ont trouvé ce parcours agrémenté de six jardins très agréables et ont bien profité de la nature et de la ville.

Bernard BELSOT

IV – Sorties et Voyages

Voyages et sorties ASAP - 2020 : état des lieux au 1^{er} septembre 2020

La pandémie du coronavirus a balayé, en mars dernier, tous les projets et activités 2020 de l'ASAP, comme elle continue de frapper très durement un grand nombre d'états à travers le monde, tant sur le plan sanitaire qu'au niveau économique, social, culturel, etc. Le programme des voyages et sorties 2020 élaboré par la commission voyages a bien sûr été fortement impacté, et il a fallu au cours des cinq derniers mois assurer un suivi constant des annulations et des reports que nous avons demandés, des conditions légales et sanitaires dans les pays de destination, des répercussions financières éventuelles pour les participants (système d'avoir valable pour un autre voyage ou pour un remboursement au bout de 18 mois)... Il nous a également fallu négocier ferme avec l'agence CP Evasion pour qu'elle fasse pression sur ses divers prestataires afin d'obtenir enfin le report du voyage en Ouzbékistan début juillet et le second report fin juillet du programme Andalousie.

Les personnes inscrites aux différents projets ont été informées et consultées régulièrement sur le maintien ou non de leur participation. Il convient ici de les remercier pour leur compréhension et leur attitude constructive face à une situation très mouvante, ce qui a constitué pour nous un soutien moral non négligeable. De même, nous sommes

reconnaissants à M. Descamps de l'agence CP Evasion et découvertes de sa disponibilité, de son écoute et de son expérience qui ont facilité la recherche de solutions acceptables, alors même que son agence était confrontée à de très sérieuses difficultés lors du confinement, puis du déconfinement.

Le programme 2020 prévoyait quatre voyages (Andalousie – Luxembourg – la rando Gérardmer – Ouzbékistan) et cinq sorties (Usine Renault – Anvers – Amiens – Tournai – Ecouen et Musée du Bourget). Voici l'état des lieux en ce début septembre 2020 :

Les voyages

L'*Andalousie*, reportée une 1^{ère} fois au début novembre 2020, est désormais reprogrammée du *25 mars au 2 avril 2021*. A la date d'aujourd'hui, 48 personnes ont confirmé leur participation.

Le *Luxembourg* est reporté du *7 au 11 juin 2021*, avec la confirmation de 33 personnes.

Le *séjour rando autour de Gérardmer* du *6 au 12 septembre 2020* est le *seul projet* maintenu cette année : le transport en voiture individuelle et le petit nombre de participants facilitent les gestes barrières.

L'**Ouzbékistan** est reporté *fin septembre 2021*, avec la confirmation de 28 participants. La date exacte est en cours de négociation (notamment la réservation des vols).

Les sorties

Elles ont toutes été immédiatement annulées en mars dernier, car il était alors impossible d'anticiper comment la pandémie allait évoluer. Contrairement aux voyages, il n'y a pas eu d'acompte versé, sauf pour la visite de l'**Usine Renault Douai**. Cette visite sera re-

proposée aux inscrits initiaux pour la *fin septembre 2020*.

La commission voyages essaiera de vous proposer une ou deux sorties « sécurisées » d'une journée dans les semaines qui viennent. Elle continuera d'assurer le suivi des voyages reportés en 2021 et, si la situation sanitaire le permet, de compléter éventuellement l'offre 2021, avec comme préoccupation principale de veiller à la santé de nos adhérents.

Bernard DELAHOUSSE

V – Ateliers

Au revoir Evelyne !



Evelyne DELANAUD vient de quitter le Nord pour rejoindre la Côte de Beauté en Charente Maritime. Son départ pendant la période du confinement a empêché l'ASAP de lui rendre l'hommage qu'elle

mérite. Instigatrice de l'atelier terre elle a beaucoup donné pour accompagner toutes celles et ceux qui ont souhaité s'initier à la sculpture. Depuis 2007 elle joue d'autre part le rôle de commissaire de l'exposition « Art et Créations ». Elle avait commencé à préparer l'édition 2020 qui devait avoir lieu du 2 juin au 12 juin à l'espace culture. Elle laisse donc un vide qu'il nous faudra combler.

Ses amis de l'atelier terre ne pouvaient cependant pas la laisser partir sans rien faire. Ils ont donc organisé le 26 mai une petite aubade devant son domicile en respectant les gestes barrière.

Bon vent Evelyne et à un jour prochain pour un merci de l'ASAP.

Chantal LEMAHIEU

VI – Université d'hier et aujourd'hui

Exposition Le Botaniste et ses modèles

Au début des années 1900 la faculté des sciences a acquis un certain nombre de modèles de plantes fabriqués par les ateliers allemands Brendel, destinés à servir de supports pédagogiques pour les enseignements de botanique. Ce sont des reproductions fidèles à grande échelle de plantes connues, à partir d'observations macroscopiques et microscopiques du monde végétal, réalisées en papier mâché, bois, plâtre et gélatine, peintes et vernies à la main. Ces modèles désormais inutilisés sont restés dans les réserves du département de biologie. Pour mettre en valeur cette collection rare l'université a décidé d'exposer certains modèles, les mieux conservés, en les intégrant dans une démarche artistique reposant sur l'apport de la photographie.

Nous étions donc une vingtaine le 27 janvier 2020 à l'espace culture de la cité scientifique, réunis autour de Sophie Braun, chargée du patrimoine scientifique au sein de la direction de la culture de l'université et

de Bernard Dupont, président de la société photographique des universités de Lille (SPUL) et par ailleurs membre de l'ASAP pour découvrir cette exposition qui comportait trois volets.



Le premier était la présentation d'une trentaine de modèles restaurés au sein d'une vitrine centrale (*photo ci-dessus*), ce qui nous a permis d'apprécier

la qualité de la représentation des plantes permettant une lecture facile des différents organes.



Le second volet consistait en un ensemble de photographies résultant d'un traitement tout à fait original des différents modèles que Bernard Dupont nous a exposé. Celui-ci visait à donner non pas une représentation objective des objets mais une interprétation esthétique conférant une charge poétique aux diverses plantes. Pour cela on leur a fourni la numérisation en 3D des différents modèles qui a conduit à des milliers de fichiers

informatiques. À partir de la compilation de cet ensemble de données ont été réalisées des photographies qui sont autant d'images présentant une certaine valeur émotionnelle en les regroupant en diverses catégories (la *photo ci-contre* fait ainsi partie des bijoux). Ce qui fait que ce n'est qu'au moment de l'exposition que les photographes de la SPUL ont été en présence des objets eux-mêmes et pourtant nous avons été frappés par la correspondance entre la réalité des modèles et l'interprétation photographique et esthétique de ceux-ci.

Cet ensemble s'inscrivait enfin dans un réseau de grands tableaux floraux qui couraient autour de la pièce, réalisés par l'artiste belge Mathilde Nardone grâce à l'utilisation d'un scanner sur la vitre duquel des brassées de fleurs étaient déposées donnant un sentiment de profusion.

Au total une exposition mariant une dimension scientifique et une dimension artistique qui a été fort appréciée.

Jacques DUVEAU

VII – Hommages

Hommage à Martine CARETTE



Le 8 Mars 2020 Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq a dévoilé cette plaque qui rend hommage à Martine CARETTE. Au sein de la ferme Dupire un espace Martine CARETTE est désormais identifié. Ingénieure de recherche Martine CARETTE décédée le 4 décembre a terminé sa carrière à l'université de Lille 1 comme directrice du Service Universitaire de Développement Economique et Social puis Vice présidente Formation Continue. Ceux qui l'ont connue ont apprécié ses grandes qualités humaines

Hommage à Pierre LECOQ.

Nous avons l'immense tristesse de vous annoncer la mort de Pierre LECOQ, survenue le vendredi 26 juin. Pierre LECOQ a été professeur de psychologie à l'université de Lille, depuis son arrivée dans les années 1970 jusqu'à son départ en retraite en 1995. Ceux qui l'ont connu gardent certainement le souvenir d'un homme cultivé, animé par la passion et l'exigence intellectuelle.

Pierre Lecocq est né en 1935. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, agrégé de philosophie, il s'est très rapidement tourné vers la psychologie expérimentale. Dans ses premiers travaux, il a appliqué la théorie de la détection du

signal à la question de la mémoire (reconnaissance / rappel). Il a ensuite travaillé sur la dimension sémantique du langage puis a consacré la dernière partie de sa carrière aux questions de l'apprentissage de la lecture et de la dyslexie. Il a intensément marqué la communauté scientifique francophone par le caractère précurseur de ses recherches et son approche très rigoureuse, recherches qui ont influencé des générations de chercheurs.

À Lille, il a fortement contribué au développement de la recherche en psychologie. Il a formé des générations d'enseignants-chercheurs. Engagé pour

la collectivité, il a aussi exercé des fonctions de vice-président Recherche à l'université de Lille 3.

Passionné par la musique, il était également organiste et y a consacré une partie importante de sa

retraite. Certains d'entre nous ont également pu partager avec lui son attachement à la montagne et au Queyras.

Séverine CASALIS et Laurent SPARROW

Hommage à Yves LEROY

L'annonce du décès d'Yves LEROY, même s'il était attendu vu son état de santé, a généré une forte émotion parmi ses anciens collègues de travail en particulier ceux d'électronique et les adhérents de l'ASAP, dans laquelle il s'était largement investi au moment de sa retraite. Ce sont ces deux facettes que je souhaite explorer. La partie recherche a été rédigée grâce à Georges Salmer.

À l'issue de son service militaire Yves LEROY prépare un doctorat d'État, qu'il soutiendra en 1967. Ses travaux se déroulent dans le Laboratoire d'Électronique sous la direction d'Eugène Constant et concernent la dynamique moléculaire dans les liquides. Le challenge était de comprendre pourquoi les liquides, transparents à la lumière, étaient absorbants pour les ondes électromagnétiques usuelles, celles de la radio par exemple. Il fallait pour cela expérimenter et comprendre ce qui se passait dans le domaine de l'infrarouge et des ondes submillimétriques. Grâce à un appareillage extrêmement original, imaginé par Yves et Eugène Constant et fait maison, des mesures nouvelles ont pu être réalisées et il a obtenu des résultats tout à fait nouveaux et reconnus par la communauté scientifique nationale et internationale.

Quelques années plus tard, Yves se lance résolument dans une nouvelle activité de recherche sur les nouvelles applications des microondes au sein du Centre Hyperfréquences et Semiconducteurs, future composante de l'IEMN. Une large part de ses travaux concerne la radiométrie microonde, c'est-à-dire la mesure à distance du bruit produit par les matériaux dans le domaine microondes, bruit proportionnel à la température. Au départ il a surtout visé des applications dans le domaine médical, en particulier la détection et le traitement du cancer du sein, en relation avec les équipes du Centre Oscar Lambret. Ses travaux ont conduit à de nombreuses publications scientifiques, à des brevets et des transferts de technologie. Une startup de l'IEMN, la société MC2, développe actuellement au niveau international des appareillages pour l'identification des personnes dont le principe découle directement de ces travaux. Yves et son équipe ont développé aussi avec succès d'autres applications des microondes : télémétrie, cinémométrie, contrôle non destructif... contribuant ainsi très directement aux

excellentes relations de l'IEMN avec son environnement économique.

En retraite en 1994 Yves LEROY s'intégrera très vite au sein de l'ASA qui est encore une association toute jeune – elle n'a que trois ans d'âge – et il accompagnera son développement. Dès 1996 il est élu au Conseil d'administration. Il est discret, efficace et très disponible. Il initiera et participera à de nombreuses randonnées et visites dont on trouve trace dans ses comptes rendus publiés dans le bulletin. Yves est un randonneur émérite. Bien sûr on est loin ici de son terrain de prédilection qui est la montagne. Une montagne où il se ressource régulièrement avec son épouse Thérèse et sa famille. De son point d'attache, Freissinières, petit village du parc des Écrins il part avec ses amis – je pense en particulier aux familles Constant, Salmer et Racsy – pour de multiples randonnées souvent très sportives. Sa curiosité permanente le conduit à s'intéresser dans ce cadre à des phénomènes physiques éloignés de ses recherches. Yves et Eugène Constant présenteront d'ailleurs lors d'une exposition de l'ASA consacrée à la montagne en 2004, juste avant la sortie de Google Maps, un procédé original de visualisation par ordinateur des paysages de montagne à partir de cartes IGN et du calcul de l'ensoleillement. Bluffant paraît-il ! Il manifeste un véritable attachement à ce territoire alpin et à ses habitants comme en témoignent les trois ouvrages qu'il y a consacrés sur les traces des bergers, des chasseurs, des abris. Mais au sein de l'ASA Yves ne se limite pas à ces randonnées et à divers écrits comme celui sur la bataille de Bouvines, fréquemment consulté sur le site web de l'ASAP. Il sera pendant neuf ans chargé de l'élaboration du bulletin et on le verra solliciter les uns et les autres pour un article, une photo, les rappeler à l'ordre toujours de façon amicale. Il lui faudra souvent faire preuve de persuasion dans cette fonction. Il est au début des années 2000 un des concepteurs, avec Marc Lefebvre et Ladislav Racsy, du site web de l'ASA. Il a aussi participé activement aux travaux que l'association mène autour de l'histoire de l'université en collaborant avec Arsène Risbourg et Pierre Vidal à la rédaction d'un fascicule consacré à l'électrotechnique, la radiotechnique et l'automatique et plus récemment à celui sur l'histoire de l'IUT.

On le voyait moins souvent ces dernières années, sauf pour des événements particuliers comme l'évocation des 25 ans de l'IEMN mais il était toujours attentif à l'activité de cette association à laquelle il a beaucoup donné. Sa gentillesse, son humilité, sa discrétion, sa curiosité, son sens de

l'autre, son sens de l'amitié et de la convivialité resteront pour nous des valeurs qu'il a portées. Merci Yves pour ce que tu nous as apporté.

Jacques DUVEAU président ASAP.
président honoraire université de Lille1.

VIII - Carnet

Ils nous ont quittés :

Yves LEROY, décédé le 7 janvier 2020 à l'âge de 88 ans
Alain SOLARD, décédé en janvier 2020 à l'âge de 89 ans
Arsène RISBOURG, décédé le 8 février 2020 à l'âge de 90 ans
Jean-Pierre LAVEINE, décédé le 21 mars 2020 à l'âge de 84 ans
Daniel POCHEZ, décédé le 10 mai 2020 à l'âge de 80 ans
Nicolas MABOUNDA, décédé le 7 août 2020 à l'âge de 71 ans
Jean-Claude STAREK, décédé le 7 août 2020 à l'âge de 76 ans
Claude CERF, décédé le 22 août 2020 à l'âge de 82 ans
Jean-Pierre LABAYE, décédé le 31 août 2020 à l'âge de 81 ans.

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

(ASAP) Association de Solidarité des Anciens Personnels l'Université de Lille



ASAP Université de Lille
Bâtiment P7
Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél : 03 20 33 77 02
email : asap@univ-lille.fr
<http://asa.univ-lille1.fr/spip>



directeur de la publication : Jacques Duveau
responsables de la rédaction : Chantal Acheré, Jean-Michel Duthilleul
réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle

merci à : Chantal Acheré, Bernard Belsot, Bernard Delahousse, André Dhainaut, Jacques Duveau, Chantal Lemahieu, Jo Losfeld, Pierre Louis, Marcel More, Marie Paule Quétu, Carlos Sacré, François-Xavier Sauvage, Francis Wallet

Imprimé à l'Université de Lille

ISSN : 2678-0968